

"Une vision grandiose atténuée" dans The Guardian (27 mars 1996)

Légende: Le 27 mars 1996, deux jours avant l'ouverture solennelle lors du Conseil européen de Turin de la Conférence intergouvernementale (CIG) pour la révision du traité sur l'Union européenne, le quotidien britannique The Guardian se montre pessimiste quant à l'ampleur des résultats à l'issue des négociations des Quinze.

Source: The Guardian. 27.03.1996. Manchester: The Manchester Guardian and Evening News Ltd. "Grand vision toned down", auteur: Bates, Stephen , p. 10-11.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/une_vision_grandiose_attenuée_dans_the_guardian_27_mars_1996-fr-30586836-435f-4804-99a3-8517fo4bb890.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Une vision grandiose atténuée

Stephen Bates évoque les défis de Turin

Le choix de l'usine automobile rénovée de Fiat à Turin pour la réunion de vendredi, qui lancera la Conférence intergouvernementale (CIG), n'a pas manqué de frapper certains observateurs par son côté symbolique.

Une structure modernisée émergera de l'ancienne, disent-ils. Autrement – lorsque l'on se rappelle de l'ancienne piste d'essai sur le toit – il y aura juste un recyclage des nouveaux modèles qui tournent en rond.

Rien ne sera décidé cette semaine. L'apparat, le cérémonial et une discussion générale sans suite seront au rendez-vous à l'usine aménagée en centre de conférence – il s'agit d'une autre métaphore potentielle pour l'Europe moderne – avant que les Premiers ministres, présidents et autres chanceliers ne quittent les lieux.

Dans le courant de l'après-midi, il y aura une brève réunion des ministres des Affaires étrangères afin de définir les paramètres encadrant les négociations, qui devraient se prolonger jusqu'au milieu de l'année prochaine.

En juin 1997, la CIG devrait finalement culminer par une réunion qui se tiendra à Amsterdam – lorsque les négociations seront conclues, ce seront les Pays-Bas qui assureront la présidence tournante de l'Union européenne, tout comme c'était le cas en décembre 1991 lorsque que le traité de Maastricht fut signé.

Personne ne sait cependant qui sera en fonction à cette date. Susanna Agnelli, la ministre italienne des Affaires étrangères, âgée de 73 ans et membre de la famille qui a bâti sa fortune avec les voitures Fiat, ne sera certainement plus à son poste. John Major pourrait, lui aussi, ne plus être au pouvoir. C'est ce qui motive les gouvernements lorsqu'ils cherchent à ce que la conférence se poursuive au-delà des élections générales au Royaume-Uni, dans l'espoir d'avoir à traiter avec un gouvernement travailliste plus souple. Ils pourraient toutefois aller au devant de certaines déconvenues étant donné les propos modérément sceptiques de la direction du Parti travailliste.

Lorsque la CIG a été instituée par le traité de Maastricht il y a cinq ans, le calendrier prévu était un peu différent: un mouvement plus rapide vers l'union monétaire et économique, de même qu'une intégration et un élargissement plus poussés.

À présent, après la récession, les turbulences de l'UEM et l'impatience de garantir la ratification du traité, l'ordre du jour est plus circonspect – même s'il n'en va pas de même pour la rhétorique.

Il est aberrant de croire que ce qui émergera d'une année de discussions, ce sera la vision grandiose du chancelier allemand, Helmut Kohl, d'une Europe dotée d'une politique unifiée sur les questions relatives à l'économie, la défense et la politique étrangère.

Les détails du traité révisé, qui constituent l'essence de la CIG, seront élaborés par les hauts responsables à Bruxelles, avec un droit de regard des ministres des Affaires étrangères, et seront soumis tous les six mois aux chefs de gouvernement. La Grande-Bretagne sera représentée à ces discussions par Stephen Wall, le mandarin tranquille qui est notre ambassadeur auprès de l'Union européenne et qui fut l'un des membres les plus influents de l'appareil politique mis en place par Downing Street lorsque Margaret Thatcher était aux affaires.

Les questions principales concernent la structure et les institutions de l'Union européenne qui se prépare pour l'élargissement aux pays d'Europe de l'Est. La CIG ne planchera pas sur l'union monétaire – qui fut décidée à Maastricht – pas plus qu'elle n'abordera les questions relatives à l'agriculture et à la politique régionale, qui sont pourtant les secteurs qui ont le plus besoin de réformes urgentes.

Il n'y aura pas de plus grande transparence ni de responsabilité démocratique qui importera de façon aussi

proéminente – deux autres domaines pour lesquels des changements doivent être opérés au sein de l’Union européenne si elle souhaite convaincre ses 360 millions d’habitants que la vision européenne est quelque chose qu’ils doivent partager.

Le processus de prise de décision occupera un rôle central dans le débat. Faut-il que plus de décisions politiques soient du ressort du Conseil des ministres qui se prononcerait à la majorité qualifiée afin de garantir qu’au moins certaines décisions soient prises alors que l’Union européenne s’élargit? Ou, comme la Grande-Bretagne le souhaite, des veto nationaux doivent-ils subsister?

Le risque d’une sclérose législative est important – il existe actuellement plus de vingt façons différentes de légiférer, et le but est de les réduire au nombre de trois. Quatorze États membres sont en faveur de la majorité qualifiée sur davantage de questions, mais le gouvernement – craignant toujours de perdre sa souveraineté – se bat toujours pour préserver le droit du Royaume-Uni d’opposer son veto à une résolution qui lui déplaît.

Le compromis qui semble se dessiner consiste à donner plus d’importance en matière de vote aux populations nationales, tout en renforçant en même temps ce que l’on appelle le «compromis de Luxembourg» qui permet aux États membres de se retirer s’ils estiment que leurs intérêts nationaux sont menacés.

En contrepartie, il y aura aussi probablement un geste en faveur de l’expansion dans le processus de codécision entre le Parlement et la Commission. La Grande-Bretagne s’oppose également à cela, et tout comme la France, s’est opposée au fait d’accorder au Parlement ne serait-ce que le statut d’observateur à la conférence. L’Allemagne et les pays du Benelux, par contre, veulent des prérogatives plus étendues pour les seules instances européennes issues du suffrage universel direct.

La Commission elle-même a réduit ses ambitions. Il y aura, malgré tout, des appels de la Grande-Bretagne pour que seuls les plus grands pays se voient garantir le droit de choisir un commissaire.

Ces réformes structurelles débouchent sur des politiques dans des domaines où, à nouveau, la Grande-Bretagne est largement isolée. Pour les questions de politique étrangère et de sécurité – un échec comme la Bosnie l’a révélé – l’unanimité est actuellement requise, et au nom d’une Union européenne qui deviendrait un acteur mondial, l’Allemagne voudrait que la majorité de vote soit plus réduite.

À propos de la défense, la Grande-Bretagne est opposée à la proposition allemande d’intégration de l’Union de l’Europe occidentale pour former une force de défense commune, et souhaite que l’OTAN conserve un rôle central. Sur les questions de justice et de politique intérieure, la Grande-Bretagne s’oppose également à ce que l’Union européenne assume un rôle plus important dans la prise de décision nationale. Tant la Grande-Bretagne que la France sont opposées aux propositions relatives à une politique d’immigration commune avec les frontières intérieures ouvertes.

La Grande-Bretagne souhaite également discuter du rôle de la Cour européenne de justice, et a relancé son idée que les décisions de la Cour soient limitées et réexaminées.

Une telle proposition ne recevra probablement qu’un soutien limité de la part des autres États membres exaspérés par les objections britanniques à l’égard d’Europol, l’agence de coordination policière de renseignements qui a été suspendue pendant un an par l’intransigeance de Londres sur le fait de savoir si les litiges devaient être résolus par la Cour.

Les Scandinaves voudraient que la question de l’emploi soit soulevée lors de la CIG; en effet, les 18 millions de chômeurs de l’Union constituent le problème social le plus urgent en Europe. Là aussi, la Grande-Bretagne est opposée à l’interférence de l’Union européenne dans les affaires sociales – même si l’un des rares engagements européens qu’un gouvernement travailliste prendrait serait de signer le chapitre social du traité de Maastricht.